

**Olympiade 2024-2028**  
**COMITE DIRECTEUR**  
**REUNION n°2026-06 - Saison 2025-2026**

**Date** : 12/03/2026 – 19h00

**Lieu** : visio conférence

Secrétaire de séance : Irene FERRANTE

**Présents** :

*Membres élus* : Alain AUGÉY, Noël AUGÉY, Philippe FAIVRE, Didier FROMENTIN (arrivée 20h50), Vincent GASCARD, Cathy MANCHE (arrivée 19h30), Virginie MYOT, Luc RITZ, Paul SAUVIN

*Présidents des Comités départementaux* : Romain BESSONAT, Sandrine LOUIS PHILIPPE (arrivée 19h30), Stéphane MARAZZI, Marie-Laure SERGENT

*Présidents des commissions* : Claire MAGDONNAL (CRT)

*Salariés* : Samuel BOYE, Irene FERRANTE

**Excusés** :

*Membres élus* : Séverine LESAVRE, Vincent ROCHE

*Présidents des Comités départementaux* : Mickael BRIGNOLI, Olivier LEGER,

**Absents** :

*Membres élus* : Christine GOND, Emmanuel PICAUT,

*Présidents des commissions* : Claude ROCHE (CRSR), Philippe SOVANT (CRS)

*Présidents des Comités départementaux* : Olivier SANSEIGNE

-----  
**Ordre du jour** :

- ❖ Validation des PV
- ❖ Point commissions
- ❖ Proposition de financement du poste de chargé de communication et événementiel
- ❖ Rétroplanning BP 2027 (commissions et général)
- ❖ Rétroplanning rapports 2025/26 des commissions
- ❖ Choix des lieux des AG 2026
- ❖ Questions diverses

❖ **PV des réunions à approuver**

Les PV suivants ont été soumis à approbation :

Bureau :

PV BUREAU 2024-2028\_11\_2026 01 06

PV BUREAU 2024-2028\_12\_2026 02 03

*Approuvé par le Comité  
Directeur du 04/06/2026*

Comité directeur :

PV CD 2024-2028\_05\_2025 12 09

Commissions :

PV CRT 2024-2028\_03\_2025 11 21

PV CRDEV 2024-2028\_03\_2025 12 15

PV CRT 2024-2028\_05\_2026 01 29

PV CRDEV 2024-2028\_04\_2026 01 20

PV CRO 2024-2028\_04\_2026 01 14

Virginie MYOT demande de corriger sur le PV N°4 CRDEV :

- Saison 2025/2026 au lieu de 2026/2027
- Enlever le s final de Commission dans la signature du PV

Pas d'autres remarques.

- Vote (10 membres votants) :  
Voix Contre : 0 / Abstentions : 0 / Voix Pour : 10  
=> Les PV sont approuvés à l'unanimité des voix.

### ❖ **Points commissions**

- Commission Régionale Technique

Claire MAGDONNAL, présidente de la CRT, rapporte l'activité en ce milieu de saison.

Concernant les formations entraîneurs, il y en a eu 74 depuis le début de saison, dont 21 femmes. L'écart est encore trop important, il faut qu'on continue les réflexions pour augmenter la part des femmes.

Pour les stages CRE Beach Volley, la nouvelle équipe encadrante est en place (Brayan JUKER, Stéphane LEJEUNE, Elisa GUILHERMIN, Dylan BERNEAU). Le stage d'avril accueillera 4 filles + 4 garçons afin de composer 2 doublettes par genre, et 10 places ouvertes seront proposées à tous les jeunes M13 2<sup>ème</sup> année et M15 1<sup>ère</sup> année de la région.

Pour les stages CRE indoor, les stages de février se sont bien passés, il y a eu l'intervention d'une diététicienne (avec Luc RITZ), intervention qui a été très appréciée. En avril, les interventions sont en cours de mise en place, dont un professionnel de la préparation mentale qui interviendra pour les jeunes et pour les entraîneurs.

Concernant les sections sportives, des journées intersection sont organisées : le 18 mars pour les collèges et le 25 mars pour les lycées.

- Commission Régionale Médicale

Luc RITZ, président de la CRM, confirme que l'intervention de la diététicienne en février s'est très bien passée.

Il présente l'organisation d'un colloque Sport Santé au féminin le 13 juin 2026 à Dijon. Le groupe de travail est en cours, composé par des membres de la Ligue (Philippe FAIVRE, Samuel BOYE, Brayan JUKER, Irene FERRANTE et lui-même) et de la FFVolley (Isabelle COLLET, Richard GOUX). Le colloque est à destination des professionnels de la santé et du sport. La commission fédérale médicale sera présente.

Pour finir, il informe avoir été intégré au staff médical de l'Equipe de France féminine de volley, avec laquelle il va partir en stage au Pays Bas.

Marie-Laure SERGENT demande si le colloque sera ouvert à tous. Luc RITZ répond qu'il sera évidemment ouvert au grand public, même si le programme sera assez technique sur les

*Approuvé par le Comité  
Directeur du 04/06/2026*

particularités physiologiques de la femme et les pathologies féminines en liaison à la pratique du sport.

- Commission Régionale d'Appel

Paul SAUVIN, président de la commission, informe que la commission n'a pas eu besoin de se réunir.

- Commission Régionale Sportive

Samuel BOYE informe que la commission se réunit régulièrement, même si la dernière réunion a été un peu retardée.

Les RIS sortent régulièrement.

Les poules de la suite des championnats sont sorties. Il y a eu du retard dans l'envoi des calendriers liés à la journée reportée pendant les vacances. Pour les plateaux jeunes M11 M13, des difficultés liées aux lieux d'accueil à trouver.

Philippe FAIVRE rappelle que, à partir de cette saison, l'organisation du 1<sup>er</sup> tour de la Coupe de France de Beach Volley M15 et M18 a été confiée aux ligues régionales, comme c'était déjà le cas pour les M13. Plusieurs commissions sont impliquées (sportive, outdoor, arbitrage). La date limite des engagements a été décalée au 15 mars => ***un rappel sera fait sur les réseaux sociaux.***

Paul SAUVIN demande de prêter attention aux dates, pour qu'elles ne tombent pas en même temps que les championnats régionaux. Philippe FAIVRE rappelle que les dates sont fixées par la FFVolley. Samuel BOYE suggère qu'à l'avenir on note les dates de la coupe de France Beach Volley sur le planning général de la Ligue, afin de pouvoir anticiper ces problèmes autant que possible.

Paul SAUVIN intervient aussi pour exprimer son incompréhension concernant le fonctionnement de la commission sportive : il n'obtient pas de réponses à ses questions, il n'y a pas de communication, pour les M13 les RPE sont sortis après le plateau, les phases départementales n'ont pas été prises en compte pour la composition des poules, les dates des tournois sont communiquées très tard (si samedi ou dimanche), le mail pour l'inscription devrait partir selon lui d'une adresse ligue.

Marie Laure SERGENT suggère que, pour les lieux des plateaux régionaux, au moins pour certains, on puisse les prévoir dès le début de saison.

Samuel BOYE prend note et rapportera à la commission. Il explique la volonté que les mails d'inscriptions partent des clubs pour que la responsabilité incombe aux clubs, qui sont prévenus bien à l'avance sur la démarche à effectuer et relancés par la Ligue s'ils ne font pas partir le mail dans les temps. Paul SAUVIN sera invité à la prochaine réunion CRS pour assister aux travaux.

- Commission Régionale Développement

Virginie MYOT, présidente de la CRD, rapporte le travail de la commission, qui se réunit régulièrement (environ toutes les 6 semaines). Les agents de développement sont demandeurs de ces réunions.

Le questionnaire à destination des clubs est utilisé à chaque visite de club, il aide à la discussion, il permet de faire le point avec les dirigeants.

La commission a commencé à intégrer la démarche RSO dans ses activités, et elle invite chaque commission à faire de même.

- Philippe FAIVRE fait un rappel des pratiques de bon fonctionnement de chaque commission régionale sur l'organisation des réunions :
  - Avant la réunion : envoi quelques jours avant la réunion d'une invitation avec un ordre du jour, la date, l'heure, le lieu ou le lien visio (rappel : le président de la Ligue est membre de droit de chaque Commission, merci de l'inviter systématiquement).
  - Pendant la réunion : animation par le président de la commission et prise de notes par un secrétaire de séance nommé au début de la réunion (et qui n'est pas l'animateur).
  - Après la réunion : envoi à Irene du PV de la réunion pour diffusion externe (mise en forme sur modèle fourni + vérification et correction d'Irene).

### ❖ Proposition de financement du poste de chargé de communication et événementiel

Philippe FAIVRE entame une réflexion sur les missions de communication, événementiel et recherche de partenariats au sein de la Ligue.

Le poste est vacant depuis le départ en septembre dernier de Julien ROSAT (chargé de communication et événementiel en apprentissage) et en août de Noémie MARCELIN (volontaire en service civique avec missions d'aide à la communication et événementiel).

Aujourd'hui ces missions sont prises en charge par les autres salariés de la Ligue, chacun selon ses compétences et possibilités, pour assurer au moins le minimum au niveau communication et organisation d'événements.

Il présente un projet de financement pour le recrutement d'un salarié sur ce poste, avec différentes pistes de travail et scénarii.



**FFvolley**  
Ligue Bourgogne  
Franche-Comté

## Chargé de communication / événementiel

Réflexions sur le financement

## Chargé de communication / événementiel

### GENERALITES



#### Missions principales

Communication interne et externe de la Ligue  
Chef de projet événementiel  
Recherche de partenariats privés



#### Cible (voir projet Ligue)

Embauche avant 2028  
A terme, auto-financement par augmentation de visibilité (nouveaux partenaires) et création de nouveaux événements



#### Données utilisées dans le document

5000 licenciés payants  
Salaire annuel CDI : 32.000 € charges comprises  
Salaire annuel apprenti : 12.000 € dont aide de 5.000 € la première année

OBJET DE LA PRESENTATION - JJ/MM/AAAA

2

## Chargé de communication / événementiel

### SOURCES DE REVENUS POSSIBLES

Source	Montant estimé	Fiabilité	Commentaire
Micro-contribution licencié (de 1,50 à 4,00 €)	20000 €	Très élevée	Vote AG nécessaire
Alternance 1 <sup>ère</sup> année	-25000 € / CDI	Très élevée	Alternant pas dispo à 100% pour la Ligue et pas autonome à 100%
Alternance 2 <sup>ème</sup> année	-20000 € / CDI	Très élevée	Alternant pas dispo à 100% pour la Ligue
Augmentation tarifs camp été et hiver après benchmarking et augmentation de la visibilité	5400 €	Elevée	+12 € / jour x 9 jours x 50 stagiaires (moyenne)
Création nouveaux événements (ex : tournoi entreprises)	6000 €	Moyenne	
Mécénat ou sponsoring privé	5000 €	Faible	
Mutualisation à 50% avec autre sport ou CD ou CDOS	-16000 €	Faible	Organisation complexe Faible nombre heures effectives

OBJET DE LA PRESENTATION - JJ/MM/AAAA

3

Approuvé par le Comité  
Directeur du 04/06/2026

## Chargé de communication / événementiel

### SCENARIO 1 – embauche CDI directe

Date	Dépenses	Recettes	Commentaire
Embauche après novembre 2026	32000 €	31400 €	Micro-contribution licencié 4 € (20000 €) Augmentation tarifs camp été et hiver (5400 €) Création nouveaux événements (6000 €)

#### AVANTAGES

Disponibilité à 100% dès embauche

Compétences activables dès embauche (recrutement rigoureux)

#### INCONVENIENTS

Nécessité d'attendre novembre ou décembre 2026 pour bénéficier de l'effet de la micro-contribution >> nécessité de solution palliative

Temps d'adaptation au fonctionnement de la Ligue

Besoin immédiat de micro-contribution

4

## Chargé de communication / événementiel

### SCENARIO 2 – apprentissage pendant 2 ans

Date	Dépenses	Recettes	Commentaire
Sept 2026 – Août 2027	12000 €	12500 €	Aide apprentissage (5000 €) Micro-contribution licencié 1,50 € (7500 €)
Sept 2027 – Août 2028	17000 €	17900 €	Micro-contribution 2,50 € (12500 €) Augmentation tarif camps 12 € / jour (5400 €)
Sept 2028 et après	32000 €	31400 €	Micro-contribution 4,00 € (20000 €) Augmentation tarif camps 12 € / jour (5400 €) Création nouveaux événements (6000 €)

#### AVANTAGES

Micro-contribution disponible dès octobre 2026 (vote en AG en juin)

Micro-contribution étalée sur 3 ans

#### INCONVENIENTS

Apprenti présent à 75% pour la Ligue

Si candidat pas complètement satisfaisant après 2 ans, obligation de "repartir" à zéro

5

## POURQUOI REALISER CETTE EMBAUCHE ?



Embauche = investissement via valorisation des événements de la Ligue (images, témoignages, marketing)

2

Profil double compétence (montée en qualité de la communication ET optimisation des événements existants + création de nouveaux événements)



Ramener les différents acteurs "communication" actuels à leur mission d'origine et leur redonner du temps



Financement sécurisé et diversifié

Claire MAGDONNAL demande quel serait l'intitulé exact du poste, car il est important de préciser les différentes missions, y compris les plus « commerciales » liées à la recherche de partenariats. De plus, la période de recherche de stages arrive, il serait peut-être intéressant de chercher dans un premier temps un stagiaire.

Philippe FAIVRE précise qu'il sera très important de bien rédiger la fiche de poste et l'offre, et de bien réaliser les recherches et faire le bon choix de profil.

Romain BESSONAT s'interroge sur le profil à rechercher et sur la part de l'IA dans le domaine de la communication, ce qui peut faire varier la charge de travail sur le poste.

Philippe FAIVRE précise que Julien ROSAT était en apprentissage, donc pas à 100%, et qu'un service civique peut aider à compléter.

Cathy MANCHE remarque la hausse du tarif du camp d'été et alerte sur le fait de ne pas demander un tarif trop cher.

Philippe FAIVRE répond que le tarif du camp de juillet est déjà en dessous de la moyenne, et qu'il rencontre un vrai succès malgré les dates non idéales (dernière semaine de cours). Un benchmarking est en cours de réalisation, afin de voir plus précisément comment le tarif de notre camp d'été se positionne par rapport aux autres propositions, notamment dans la région.

Luc RITZ suggère de préciser dans la fiche de poste les horaires et les jours de travail (y compris le week-end), et de regarder ce qui est fait dans les autres Ligues. Il propose qu'on demande l'aide de la FFVolley sur certaines missions (réalisation de visuels par exemple).

Vincent GASCARD soutient que la communication en elle-même n'est pas une source de revenus et souligne l'importance des missions de recherche de partenariats sur ce poste.

Il en profite pour proposer la création d'un groupe de travail pour lancer une réflexion sur la réduction des dépenses.

Paul SAUVIN demande si le contrat de Clara DACQUAY s'arrête et si elle va être remplacée. Philippe FAIVRE répond qu'elle va partir à la fin de la première année de son contrat en cours, étant en apprentissage et vu que l'Etat a supprimé les aides sur la 2<sup>ème</sup> année d'apprentissage. Il est prévu de la remplacer, la recherche est en cours.

Paul SAUVIN demande si on a un budget prévisionnel sur les ressources humaines jusqu'à 2028. Philippe FAIVRE répond que pour les agents de développement le financement dépend des aides de la FFVolley. Il faudrait réfléchir à la pérennité de l'emploi de ces postes.

Luc RITZ revient sur la communication et le rôle crucial d'un salarié sur ce poste : son action peut être source de revenus, par exemple en libérant du temps pour les autres salariés, ou pour le développement du sport santé.

Philippe FAIVRE ajoute que les revenus peuvent être engendrés par une plus grande visibilité, les partenaires et les projets évènementiels.

Philippe FAIVRE propose de reparler du projet à la réunion suivante du Comité directeur, le 4 juin, quand on aura aussi l'étude comparative des camps d'été. Il demande au CD s'il peut poursuivre le travail de réflexion présenté.

- Vote (12 membres votants) :  
Voix Contre : 0 / Abstentions : 0 / Voix Pour : 12  
=> La poursuite du travail sur le projet pour le poste de communication, évènementiel et recherche de partenariat est approuvée à l'unanimité des voix.

#### ❖ **Retroplanning BP 2027 et rapports 25/26 des commissions**

Irene FERRANTE demande de fixer le retroplanning pour le rendu des BP 2027 et des rapports des commissions, prenant en compte les dates suivantes :

- Vote du BP 2027 et des rapports des commissions à l'AG de juin
- Approbation du BP 2027 et des rapports des commissions à présenter à l'AG par le Comité directeur du 4 juin

Sur cette base il est décidé ce qui suit :

*=> Réception des BP 2027 des commissions par le BE du 28 avril, pour validation des onglets et construction du BP 2027 global.*

*=> Réception des rapports des commissions par le BE avant fin mai pour validation avant le CD du 4 juin (par email).*

#### ❖ **Choix des lieux des AG 2026**

Irene FERRANTE informe qu'aucune candidature n'est parvenue pour l'organisation des AG 2026.

Samuel BOYE informe que la date du 25/06/2026 initialement fixée pour la première AG n'est pas idéale pour lui (en formation) et peut-être pour les clubs non plus (date VNL à Orléans entre le 24 et le 28 juin).

Il est décidé de reporter la première AG au lundi 29 juin.

La deuxième AG reste fixée au dimanche 6 septembre.

*Approuvé par le Comité  
Directeur du 04/06/2026*

Pour le lieu, il est décidé que les deux AG auront lieu dans la grande salle de réunion de la Maison Régionale des Sports à Besançon => **réservation par Samuel BOYE.**

L'organisation de l'AG du 29 juin sera portée entièrement par la Ligue, alors que celle de l'AG du 6 septembre sera portée par un club du 25 et/ou le CD25 => **Sandrine LOUIS PHILIPPE s'occupe de voir avec les clubs et informe la Ligue de la décision.**

#### ❖ **Questions diverses**

- Tenues de représentation pour les dirigeants Ligue

Luc RITZ demande si du textile est prévu pour les dirigeants de la Ligue, notamment pour des occasions comme le colloque sport santé de juin, pour créer une identité Ligue.

Irene FERRANTE informe qu'au niveau du textile la Ligue a une ligne dédiée aux encadrants et salariés intervenant sur les stages CRE. Les tenues sont ERREA via le fournisseur TOGA Sport. De plus, la CRA vend des polos Ligue aux arbitres, mais il s'agit de polos génériques avec logo de la Ligue, qui peuvent être portés à toutes occasions (même marque et même fournisseur).

Samuel BOYE propose des articles plus qualitatifs pour les dirigeants, qui sont en représentation de la Ligue en différentes occasions (remise de récompenses, rendez-vous instances, etc.).

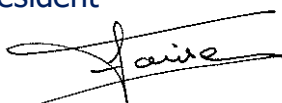
Il est décidé que le sujet sera traité lors de la réunion de BE du 31 mars.

---

Fin de la séance : 21h20

Prochaine réunion du Comité Directeur : jeudi 04/06/2026 à 19h (visio).

Philippe FAIVRE  
Président



Virginie MYOT  
Secrétaire Générale

